

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-107

NETTOYAGE DES RUES,
TROTTOIRS ET ESPACES PUBLICS
DE LA VILLE DE LE PORT

APPROBATION DES PRINCIPALES
CARACTERISTIQUES DE
L'ACCORD-CADRE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 28 août 2017 et affichée le
29 août 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 21 SEPT 2017

LE MAIRE



OLIVIER HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq
septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint au
Maire.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed
Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine
Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca
Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli,
M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel
Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador,
M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe
(par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Jean-
Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul
Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut),
M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar),
Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata
10^{ème} adjoint à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau
Maire (18h19-18h25), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint à
19h37.

Absent (s): Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet.

.....
.....

**NETTOYAGE DES RUES, TROTTOIRS ET ESPACES PUBLICS
DE LA VILLE DE LE PORT**

APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ACCORD-CADRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 25, 66, 69 à 70 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et affaires générales » du mercredi 23 août 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 septembre 2017 relatif à l'approbation des principales caractéristiques de l'accord-cadre du nettoyage des rues, trottoirs et espaces publics de la Ville,

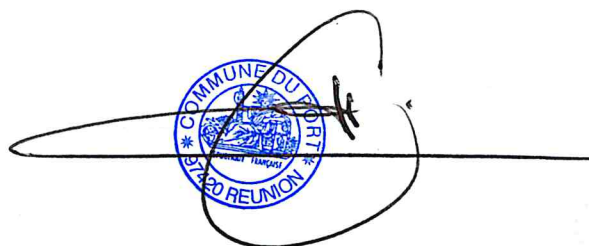
Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot),

DECIDE

Article 1 : d'approuver les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre du nettoyage des rues, trottoirs et espaces publics de la Ville,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer le contrat correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



The image shows the official stamp of the Commune du Port, Réunion. The stamp is circular and contains the text "COMMUNE DU PORT" at the top and "97400 REUNION" at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A signature is written over the stamp, and a horizontal line is drawn across it.